

Les salaires neuchâtelois augmentent mais restent légèrement en-dessous du niveau national

Dans le canton de Neuchâtel, un salarié sur deux touche une rémunération supérieure à 5.590 francs bruts par mois. Le niveau cantonal des salaires se situe légèrement en-dessous de la médiane suisse, située à 5.780 francs par mois. Depuis 2002, la rémunération des femmes reste inférieure à celle des hommes de 20%. Ces informations sont issues de l'enquête sur la structure des salaires de 2008 réalisée par l'OFS auprès des entreprises du secteur privé, diffusées par l'Office cantonal de la statistique. Les résultats détaillés de cette étude sont disponibles sur www.ne.ch/stat.

Pour les entreprises du secteur privé, le salaire médian neuchâtelois est de 5.591 francs bruts par mois en 2008. Il est inférieur de 3,2% au niveau national, situé à 5.777 francs. Par contre, la progression observée entre les années 2002 et 2008 est plus favorable au canton de Neuchâtel puisque le salaire médian y a augmenté de 11% (+545 francs) contre +7% en moyenne nationale.

Evolution du salaire mensuel brut (médian) entre 2002 et 2008
(secteur privé uniquement)

	2008	2002	Variation 02-08	
			absolue	relative
Suisse	5'777	5'379	+398	+7%
Canton de Neuchâtel	5'591	5'046	+545	+11%
Secteur secondaire	5'850	5'270	+580	+11%
Secteur tertiaire	5'151	4'705	+446	+9%
Hommes	6'118	5'475	+643	+12%
Femmes	4'861	4'346	+515	+12%
Suisses	5'775	5'221	+554	+11%
Etrangers	5'417	4'859	+558	+11%

Salaire médian le plus élevé et le plus bas selon les branches économiques

L'analyse des salaires en fonction de la branche économique dans laquelle l'employé travaille montre que c'est la branche de la "recherche et développement" qui affiche le salaire médian le plus élevé, soit 8.275 francs bruts par mois. En d'autres termes, la moitié des travailleurs de cette branche touche un salaire supérieur à 8.275 francs par mois.

A l'opposé, le salaire brut médian se situe en-dessous de la barre des 4.000 francs dans "l'hôtellerie et la restauration" (3.900 francs) et les "services personnels" (salons de coiffure, beauté, blanchisserie, fitness), avec 3.479 francs.

Salaires des femmes inférieurs à celui des hommes depuis 2002

Les résultats de l'enquête, ventilés en fonction du sexe du salarié, montrent que dans le canton de Neuchâtel, une femme gagne en moyenne 20% de moins d'un homme. Cet écart n'a pas changé depuis 2002. On observe également que la progression salariale selon l'âge est moins importante pour une femme que pour un homme.

En outre, selon les chiffres de l'enquête 2008, le canton de Neuchâtel compte 6,8% de postes de travail à "bas salaire".

D'autres facteurs déterminants du salaire sont examinés dans le cadre de cette étude, notamment le niveau de qualification requise pour le poste, la nationalité (suisse ou étrangère), le niveau de formation, la taille de l'entreprise ou encore le nombre d'années de service.

Les résultats détaillés de cette étude sont disponibles sur le site internet de l'Office cantonal de la statistique, à l'adresse www.ne.ch/stat.

L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) est effectuée par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a été introduite en 1994 et est reconduite tous les deux ans, au mois d'octobre.

Cette enquête est réalisée par sondage auprès des entreprises du secteur privé, à l'exception de celles du secteur primaire. Elle touche l'ensemble du pays.

L'Etat de Neuchâtel a décidé de financer un élargissement de l'échantillon afin de disposer de résultats significatifs à l'échelle du canton dès 2002. Sur l'ensemble du territoire neuchâtelois, l'échantillon 2008 se compose de près de 1400 entreprises du secteur privé, totalisant près de 32.000 salariées et salariés.

Pour de plus amples renseignements:

Gérard Geiser, chef de l'Office cantonal de la statistique, tél. 032 889 48 12.

Fabio Fiore, chef de projet au Service de l'emploi, tél. 032 889 49 03.

Neuchâtel, le 25 février 2011